

Province de Québec

Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon



Le 10 décembre 2018

Procès-verbal de la séance du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon, tenue à l'hôtel de ville, sis au 750 rue Principale, Saint-Cléophas-de-Brandon, le lundi 10 décembre 2018, à 19 heures.

À l'assemblée spéciale du budget, le 10 décembre 2018 étaient présents: Madame Marjolaine Marois, Monsieur Martin Bibeau, Monsieur Gilles Côté, Madame Audrey Sénéchal, Monsieur Bernard Coutu tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Denis Gamelin maire.

Était aussi présente Madame Francine Rainville, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Était absent Monsieur Maxime Giroux.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum à 19 heures, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. ORDRE DU JOUR.

Résolution 2018-12-411

Il est proposé par Monsieur Bernard Coutu et appuyée par Madame Audrey Sénéchal d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

CET ORDRE DU JOUR SE LIT COMME SUIT:

1. Mot de bienvenue.
2. Approbation du l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du budget 2019.
4. Résolution pour fixer le taux des taxes de services pour l'année 2019.
5. Résolution pour fixer le taux de la taxe foncière pour l'année 2019.
6. Résolution pour fixer le taux d'intérêts,
7. Proposition d'une nouvelle liste de prix pour la location de tables et chaises etc.
8. Prix de location pour l'utilisation de l'église.
9. Résolution pour fixer les dates d'envoi et les dates des paiements
10. Période de questions.
11. Levée de l'assemblée.

3 LECTURE ET ADOPTION DU BUDGET 2019.

Budget	Revenus	
Description		Budget 2019
01-210-00-441	Police	\$22 997,68
01-210-00-442	Service des incendies	\$19 550,97
01-211-11-000	Taxes foncières	\$143 293,21
01-212-13-002	Bac roulant ou Composteur	\$3 600,00
01-212-13-000	Taxe ordures ménagères	\$14 318,00
01-212-13-001	Taxe cueillette sélective	\$0,00
01-381-45-000	Compensation Cueillette Sélective	\$4 800,00
01-372-50-000	Péréquation	\$0,00
01-372-40-000	Revenu de TVQ	\$4 000,00

Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon



01-234-00-000	Frais d'administration	\$100,00
01-250-00-000	Amendes MRC (revenu)	\$500,00
01-232-90-000	Revenu de TPS	\$4 000,00
01-241-00-000	Service d'inspection permis	\$500,00
01-242-00-000	Mutation	\$2 000,00
01-262-00-000	Intérêts arriérage taxes	\$250,00
01-261-00-000	Intérêts bancaire	\$0,00
01-381-79-000	Dons, journée civique	\$1 500,00
	Réajustement Écriture d'ouverture	\$0,00
01-234-90-000	Loyer centre	\$19 182,00
	Loyer duplex	\$15 024,00
01-234-90-001	Location de salle et table	\$1 300,00
01-234-90-002	Livre et armoire Photocopies	\$30,00
01-381-31-000	SUB. Discrétionnaire	\$4 000,00
01-381-31-001	Subvention Chemin d'hiver	\$8 300,00
03-510-00-000	Surplus approprié	\$42 083,15
01-372-90-000	PAC-Rurale	\$0,00
01-300-00-011	Taxe d'accise/Sécurité civile	\$15 400,00
01-234-40-000	Taxe vidange fosse septiques	\$7 000,00
01-279-01-000	Autre revenu	
TOTAL		\$333 729,01
	Dépenses	
Administration		
02-110-00-131	Salaire du Conseil Municipal	\$19 203,01
02-110-00-346	Congrès Formation	\$1 500,00
02-120-00-412	Application de la loi	\$0,00
02-130-00-141	Salaire de la Directrice générale	\$30 586,00
02-130-00-145	Vacances la Directrice générale	\$2 460,00
02-130-05-141	Salaire Dg extérieur	\$0,00
02-130-02-141	Aide au bureau	\$1 000,00
02-130-00-222	R.R.Q. Employeur	\$3 500,00
02-130-00-232	Assurance emploi Employeur	\$2 000,00
02-130-00-242	Fond de santé. Employeur	\$2 000,00
02-130-00-252	CSST. Employeur	\$1 500,00
02-130-00-262	RQAP	\$800,00
02-130-00-310	Service de Formation	\$1 000,00
	Frais de déplacement	\$500,00
02-130-00-321	Frais de poste	\$575,00
02-130-00-410	Honoraire Professionnel	\$7 000,00
02-130-00-411	Expert chargé de projet	\$10 000,00
02-130-00-412	Honoraire Service Juridique	\$6 000,00
02-130-00-413	Comptabilité Vérification	\$6 000,00
02-130-00-414	Logiciel gestion du territoire	\$0,00
02-130-00-417	Mutation (dépenses)	\$50,00
02-130-00-459	Élection	\$0,00
02-130-00-527	Équipement Informatique	\$750,00
02-130-00-609	Autres biens non durables	\$400,00
02-130-00-670	Papeterie	\$1 000,00
02-150-00-951	MRC Quote-Part (RFU)	\$11 590,00
02-150-01-951	MRC Évaluation	\$3 720,00
02-190-00-335	Site Web St-Cléophas	\$1 500,00
02-190-00-899	Accès D	\$350,00

Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon



	Frais d'intérêts d'emprunt	\$2 500,00
02-190-00-527	Entr. rép. ameub.éq de bureau	\$1 500,00
02-590-00-329	Dons	\$350,00
02-702-31-339	Fibre Optique & Téléphonie (TI)	\$2 447,00
	Archives	\$0,00
02-610-00-345	Parution d'avis	\$0,00
02-629-00-349	Publicité, Information	\$1 000,00
Total		\$122 781,01
Transports		
02-320-00-521	Entr. rép.Route	\$10 000,00
02-320-00-721	Trottoir	\$0,00
02-330-00-443	Enlèvement de la neige route	\$18 000,00
02-340-00681	Éclairage de rue	\$4 000,00
02-370-00-951	Transport TCR (RFU & Population	\$2 891,00
02-370-02-951	Transport Adap (RFU &Population)	\$0,00
02-701-90-522	Garage et accessoires	\$250,00
Total		\$35 141,00
Sécurité publiques		
02-210-00-441	Police	\$23 000,00
02-220-00-442	Incendie	\$19 500,00
	Sécurité civile	\$17 400,00
Total		\$59 900,00
Matières résiduelles		
02-450-00-951	Régis de fosse septique	\$0,00
02-451-00-446	Ordures contrat	\$7 000,00
02-451-20-446	Élimination tonnage MRC	\$7 355,00
02-452-00-446	Adm.comm. MRC (RFU)	\$0,00
02-452-01-951	Collecte Sélective	\$4 800,00
02-452-02-446	RDD	\$164,00
02-452-20-446	Vidanges Fosses Septiques	\$7 000,00
	Composteur	\$3 400,00
Total		\$29 719,00
Urbanisme		
02-600-00-001	Projet Domiciliaire	\$5 000,00
02-610-00-419	Service d'inspection	\$7 000,00
02-610-00-951	MRC CLD	\$0,00
Total		\$1 200,00
Loisirs & Cultures		
02-702-90-499	Kiosque Touristique	\$150,00
02-701-00-951	Centre Sportif Brandon	\$3 000,00
02-701-50-729	Réaménagement du parc	\$500,00
02-701-90-959	Social/loisirs/patinoire	\$1 500,00
02-702-30-394	Bibliothèque	\$2 500,00

Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon



02-701-90-493	Journée Civique	\$1 500,00
Total		\$9 150,00
Centre		
02-190-00-141	Conciergerie	\$2 500,00
02-190-00-145	Vacances Concierge	\$0,00
02-190-00-421	Assurances Centre	\$4704,00
02-190-00-443	Déneigement Centre	\$1 200,00
02-190-00-522	Entr. réparation fournaise	\$700,00
02-190-00-632	Huile à chauffage	\$9 000,00
02-190-00-665	articles ménage centre	\$325,00
02-190-00-681	Électricité centre	\$2 750,00
02-190-10-459	Entretien pelouse	\$2 000,00
02-190-10-522	Entr. rép. Centre	\$10 000,00
Total		\$33 179,00
Duplex et Église		
641	Église	
02-190-01-421	Assurances	\$4 704,00
02-190-01-443	Déneigement	\$900,00
	Entr. réparation fournaise	\$500,00
02-190-01-632	Huile à chauffage	\$4 000,00
	articles ménage de l'église 641	\$300,00
	Conciergerie 641	\$1 000,00
02-190-01-681	Électricité église 641	\$1 800,00
02-190-11-459	Entretien pelouse église 641	\$1 000,00
02-190--11-522	Entr. rép. Église 641	\$5 000,00
	Sous Total Église	\$19 204,00
631-633	Duplex	
02-190-02-421	Assurances	\$2 355,00
02-190-12-459	Entretien pelouse	\$2 000,00
02-190-12-522	Entr. Réparattion	\$5 000,00
02190-02-443	Déneigement	\$300,00
	Sous Total Duplex	\$9 655,00
Total	Duplex et Église	\$28 859,00
Immobilisations		
	Rue	
02-921-00-887	Intérêts sur immo, en construction	\$2 000,00
Total		\$2 000,00
Grand Total	Dépenses	\$333 729,01



Résolution 2018-12-413

Il est proposé par Madame Audrey Sénéchal et appuyé par Madame Marjolaine Marois d'adopter le budget 2019 tel que présenté. Le budget 2019 est de 333 729,01 \$.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. RÉSOLUTION POUR FIXER LE TAUX DES TAXES DE SERVICES POUR L'ANNÉE 2019.

Résolution 2018-12-414

Il est proposé par Monsieur Martin Bibeau et appuyé par Monsieur Bernard Coutu d'accepter la tarification pour la cueillette des ordures.

La tarification pour l'année 2019 se lit comme suit :

	Ordures
Résidentiel	\$ 111.00
Usage secondaire	\$ 55.00
Commercial	\$ 127.00
Ferme	\$ 55.00

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

5. RÉSOLUTION POUR FIXER LE TAUX DE TAXE FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2019.

Résolution 2018-12-415

Il est proposé par Monsieur Gilles Côté et appuyée par Madame Marjolaine Marois de fixer le taux de taxe foncière pour l'année 2019 à 0.63 \$ du 100.00 d'évaluation comme suit:

Foncière	0.486 \$
Incendie	0.066 \$
S. Q	0.078 \$

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

6. RÉSOLUTION POUR FIXER LE TAUX D'INTÉRÊT.

Résolution 2018-12-416

Il est proposé par Madame Audrey Sénéchal et appuyé par Monsieur Gilles Côté que le taux d'intérêts sur tout arriérage pour l'année 2019 soit fixé à 10 % l'an en plus d'une pénalité de 5%.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.



8 PROPOSITION D'UNE NOUVELLE LISTE DE PRIX POUR LA LOCATION DE TABLES ET CHAISES ETC.

Résolution 2018-12-417

Il est proposé par Monsieur Bernard Coutu et appuyée par Madame Marjolaine Marois d'accepter la nouvelle liste de prix de location soit;

Chaises beiges	\$1.00/ chaise
Chaises noires	\$2.00 / chaise
Table	\$5.00 / table
Cafetière	\$15.00 / la cafetière
Salle du centre	\$150.00 pour les résidents
Salle du centre	\$250.00 pour les non-résidents

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

9 PRIX DE LOCATION POUR L'UTILISATION DE L'ÉGLISE.

Résolution 2018-12-418

Il est proposé par Monsieur Bernard Coutu et appuyée par Madame Marjolaine Marois que le prix de location pour l'utilisation de l'église soit;

Service religieux ou civile	\$ 100.00
Salle de l'église	\$ 150.00 pour les résidents
Salle de l'église	\$ 250.00 pour les non-résidents

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

10. RÉSOLUTION POUR FIXER LA DATE D'ENVOI ET LES DATES DE PAIEMENTS DE TAXES.

Résolution 2018-12-419

Il est proposé par Monsieur Martin Bibeau et appuyée par Madame Audrey Sénéchal que les comptes de taxes soient postés au plus tard le 22 janvier 2019.

De plus, il est résolu que les versements pour les paiements des comptes de taxes seront dus comme suit:

1 ^{er} versement	4 mars 2019
2 ^{ième} versement	6 mai 2019
3 ^{ième} versement	8 juillet 2019
4 ^{ième} versement	9 septembre 2019

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée dans la salle.



12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 HEURES 29

Résolution n° 2018-12-420

L'ordre du jour étant épuisé, le président d'assemblée déclare la clôture de l'assemblée.

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Marjolaine Marois et appuyée par Madame Audrey Sénéchal.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

Denis Gamelin,
Maire

Francine Rainville,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière.

Je, Denis Gamelin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
